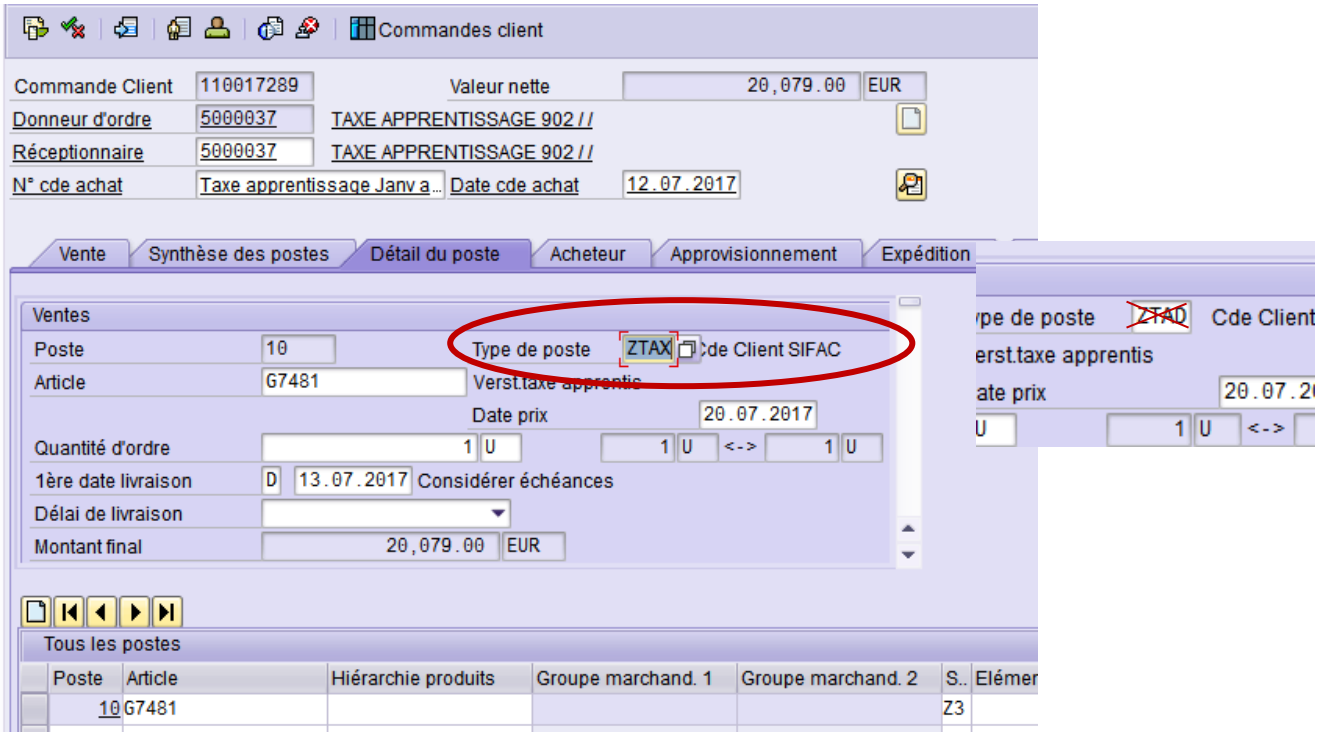
INFORMATION POUR SAISIE FACTURE

CLIENT GENERIQUE « TAXE APPRENTISSAGE »

Lors de la saisie du document de vente client générique « Taxe d'apprentissage », il faut modifier le code poste par ZTAX (il est par défaut ZTAD) :



Ce type de poste permet la dérivation du compte de tiers spécifique taxe apprentissage « 46742000 », lié à l'article G7481.

Si la modification n'est pas faite cela bloque à la prise en charge comptable !